

Ministry of Education

Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



Le 23 octobre 2013

Chers collègues,

Notre gouvernement a récemment lancé une nouvelle initiative appelée [Charte du plein air pour les enfants de l'Ontario](#). Il s'agit de la toute première charte du plein air au Canada.

À titre de ministre de l'Éducation, de mère et de grand-mère, j'appuie fermement tout programme qui permet aux enfants d'apprendre et de jouer à l'extérieur.

La Charte présente 12 activités que chaque enfant devrait pratiquer avant l'adolescence, dont arpenter les sentiers, camper à la belle étoile, récolter de quoi manger, se baigner dans un lac, se promener en canot, jouer dans la neige, observer les plantes et les animaux sauvages, bâtir un abri, visiter une ferme, explorer un parc, aller pêcher et partir à l'aventure.

Bien que la Charte cible plus particulièrement les élèves de l'élémentaire, je vous invite à encourager les élèves de tous âges à découvrir en toute sécurité les grands espaces et les beautés naturelles de notre superbe province. Voici quelques [excellentes idées](#) d'activités familiales amusantes à envisager.

Notre objectif est qu'arrivés à la fin de leurs études secondaires, tous les élèves soient devenus des citoyens respectueux de l'environnement. Je suis fière de constater que, grâce au curriculum de l'Ontario, de la maternelle à la 12^e année, les élèves en apprennent beaucoup sur l'environnement, pour lui et en son sein.

Travaillons ensemble avec les communautés et les familles pour permettre aux enfants d'aller à l'extérieur à la découverte de la nature et des merveilles de l'Ontario.

Je vous remercie à l'avance d'encourager vos élèves à aller apprendre et jouer en plein air.

Veillez agréer, chères collègues, chers collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Liz Sandals".

Liz Sandals